



HAL
open science

Transitions écologique et numérique : quelle régulation du sens par la Commission européenne ?

Marie-Hélène Hermand

► **To cite this version:**

Marie-Hélène Hermand. Transitions écologique et numérique : quelle régulation du sens par la Commission européenne ?. Communiquer : Revue de communication sociale et publique, 2024, Varia, 38, <http://journals.openedition.org/communiquer/11435>. hal-04411258

HAL Id: hal-04411258

<https://hal.science/hal-04411258>

Submitted on 23 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Transitions écologique et numérique : quelle régulation du sens par la Commission européenne ?

Marie-Hélène Hermand, Université Bordeaux Montaigne

Résumé. Cet article interroge la manière dont la Commission européenne (CE) fait coexister les arguments en faveur de la transition écologique et de la transition numérique, deux priorités stratégiques 2019-2024 difficilement conciliables. Aussi intimement liées sur le fond que séparées sur la forme, les transitions écologique et numérique font l'objet de deux rubriques distinctes sur le portail *web* de la CE : elles constituent le corpus de l'étude, multimodal et riche d'un point de vue éditorial. Après avoir situé notre démarche au sein des approches théoriques de la communication publique européenne et élaboré la méthodologie selon une approche discursive et sémiotique, nous confrontons les résultats de l'analyse du discours à ceux de l'étude des paysages textuels (*textsapes*). Les filiations discursives, les tensions, les variants (motifs, récits, modèles proposés ; lieux et moment signifiants) et les invariants (énoncés gnomiques) repérés permettent de préciser la doxa sur laquelle repose le paradoxe communicationnel considéré.

Mots-clés. communication publique européenne, transition écologique, transition numérique, pacte vert européen, ère numérique européenne, analyse du discours, analyse sémiotique, doxa

Abstract. This article questions how the European Commission (EC) is making a case for the ecological and digital transition, two strategic priorities for 2019-2024 that are difficult to reconcile and coexist. As intimately linked in substance as they are separate in form, the ecological and digital transitions are the subject of two distinct sections on the EC web portal: they constitute the corpus of the study, multimodal and rich from an editorial point of view. After having situated our approach within the theoretical approaches of European public communication and elaborated the methodology according to a discursive and semiotic approach, we confront the results of the discourse analysis with those of the study of textual landscapes. The discursive filiations, tensions, variants (motifs, narratives and proposed models; significant places and moments), and invariants (gnomic statements) identified allow us to specify the Doxa on which the communicational paradox considered is based.

Keywords. European public communication, ecological transition, digital transition, European Green Deal, European digital age, discourse analysis, semiotic analysis, doxa

1. Introduction

1.1 Transition écologique, transition numérique : deux priorités

stratégiques européennes

Dans cet article, nous analysons la communication de la Commission européenne (CE) dédiée à deux de ses priorités stratégiques et concomitantes pour la période 2019-2024, à savoir rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050 grâce au « Pacte vert » (*European Green Deal*) et encourager sa transformation numérique grâce à « Une Europe adaptée à l'ère du numérique », et plus particulièrement au moyen de la mise en œuvre d'une « Décennie numérique » d'ici à 2030.

Le Pacte vert, présenté en décembre 2019 par la Présidente de la CE, vise à prendre part à la stratégie mondiale de lutte contre le réchauffement climatique. Dans son programme ambitieux, la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 est devenue contraignante pour tous les États membres avec l'adoption en juin 2021 de la loi européenne sur le climat¹. Reposant sur la notion de transition « juste », le Pacte n'est réalisable qu'en impliquant l'ensemble des acteurs et actrices (industries, gouvernements, individus) et des secteurs économiques (transports, énergie, bâtiment, etc.). Outre le volet législatif, la Commission a renforcé la coordination des politiques économiques autour de la transition écologique et formulé des recommandations en matières fiscales, de compétitivité et d'emploi (Drezet-Humez, 2023). Parmi les problèmes posés par ce programme, Baechler (2021, p. 74) identifie la difficulté à gagner la confiance et la participation d'un large éventail d'acteurs, actrices et d'investisseurs ou investisseuses, notamment en raison du degré d'engagement variable d'un État membre à l'autre. Favreau (2022) fait quant à lui le constat problématique d'une forme d'incommunication entre les différentes catégories d'acteurs et actrices impliqués dans le Pacte vert (institutions, entreprises, ONG) en raison de trop grandes divergences de leurs intérêts respectifs.

Exprimées par Ursula von der Leyen lors de son discours sur l'état de l'Union en septembre 2020², les ambitions de l'adaptation à l'ère numérique de l'Europe résultent quant à elles de

¹ Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) n° 401/2009 et (UE) 2018/1999 (« loi européenne sur le climat »).

² https://state-of-the-union.ec.europa.eu/state-union-2020_fr (tous les liens cités dans cet article ont été vérifiés le 07/12/2023).

crises successives (révélations d'Edward Snowden, affaire Cambridge Analytica, Covid) qui ont souligné la dépendance technologique de l'Europe à l'égard de puissances étrangères. Pour dépasser ce constat de dépendance, la CE se veut le fer de lance d'une « décolonisation numérique » (Nocetti, 2021) en dépit de capacités européennes d'investissement bien moindres qu'aux États-Unis et en Chine. Cette question de la souveraineté numérique européenne fait l'objet d'une lecture tantôt pessimiste qui souligne la dépendance d'une « Europe sidérée » (Bellanger, 2020, p. 60) et tantôt optimiste qui croit en la capacité numérique européenne soutenue par ses scientifiques et ses développeurs ou développeuses³. Le 9 mars 2021, la CE a présenté des pistes concrètes pour la transformation numérique de l'Europe d'ici à 2030 en jalonnant cette « décennie numérique » d'objectifs chiffrés relatifs à divers sujets (connectivité, microprocesseurs, intelligence artificielle, etc.).

1.2 La question de la régulation du sens et les hypothèses de

recherche

Si les technologies numériques peuvent s'articuler aux objectifs écologiques (e.g. optimisation du trafic routier par l'intelligence artificielle), la transition écologique (ambition du Pacte vert) et la transition numérique (ambition de l'adaptation à l'ère numérique) restent deux exigences très difficiles à concilier. Des chercheurs (Desbois *et al.*, 2010), des journalistes (Pitron, 2019) et de nombreux acteurs sociaux et de nombreuses actrices sociales (politiques, économiques, associatifs, militants) soulignent les conséquences environnementales et sociales de l'usage intensif des technologies.

Du point de vue de la planification de la CE, nous savons que le rapport de prospective stratégique de 2022⁴ cherche à prendre en compte ces paradoxes. En vue d'assurer la cohérence entre les transitions écologique et numérique, il recense dix domaines d'actions-clés (e.g. diplomatie verte et numérique, normalisation, cybersécurité) susceptibles de « garantir le couplage des transitions verte et numérique dans le nouveau contexte géopolitique ».

Notre questionnement porte sur la manière dont la CE prend en compte ces paradoxes dans sa communication publique. C'est pourquoi nous interrogeons ici la capacité de la CE à articuler, dans son portail *web*, la croyance institutionnelle dans le potentiel de « verdissement » de la

³ Le discours d'Ursula von der Leyen du 2 décembre 2020 au Sommet de Lisbonne commence par les mots « *I am a tech optimist* » (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/speech_20_2266).

⁴ https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/strategic-planning/strategic-foresight/2022-strategic-foresight-report_fr..

nouvelle économie de l'immatériel (Flipo *et al.*, 2016) et la question du coût environnemental lié à la production et à la consommation numériques (Courboulay, 2021).

Notre problématique consiste ainsi à comprendre comment la CE « cadre » notre compréhension de la course au développement numérique dans un contexte de transition écologique. Trois questions de recherche nous guident :

1. À partir des apports issus des recherches menées en analyse du discours communautaire, comment situer le discours de la CE lorsque celle-ci communique sur les transitions écologique et numérique ?
2. Comment ce discours dédié aux transitions écologique et numérique est-il mis en scène sur le portail *web* institutionnel de la CE, autrement dit comment ce discours s'articule-t-il avec d'autres éléments éminemment signifiants (images, sons) de la communication ?
3. Sur quelles normes et valeurs (explicites, implicites, et éventuellement déjà anciennes) repose la communication de la CE sur les transitions écologique et numérique ?

En analyse du discours, cette problématique relève de la régulation du sens, c'est-à-dire de la construction d'un ordre du discours (au sens foucauldien) ou encore du processus de construction de (nouvelles) normes partagées (ou doxa) que l'on ne songe pas à mettre en question. Les discours doxastiques les plus typiques renvoient à des proverbes, à des sentences, à des maximes, mais aussi à des théories ou encore à des moralités. Parmi ces discours typiques, les énoncés gnomiques expriment des vérités morales sous forme de maximes, comme l'indique le Trésor de la langue française. Concrètement, la régulation du sens passe aussi par des contraintes de mise en scène du discours qui définissent la légitimité des énonciateurs et énonciatrices (ce au nom de quoi ils et elles s'expriment), la crédibilité dont ils et elles bénéficient pour capter leur public (capacité ou prétention à être cru) et l'intelligibilité de leur propos (caractère accessible, compréhensible et clair).

Trois hypothèses exploratoires, qui renvoient à chacune de nos questions de recherche, peuvent être formulées comme suit :

1. La communication de la CE dédiée aux transitions écologique et numérique hérite de traits définitoires bien connus du discours communautaire. Ces caractéristiques contribuent, comme cela a été observé de longue date (Foret, 2008) dans d'autres discours émis par la Commission européenne en tant qu'entité politico-bureaucratique, à dépolitiser la question – complexe et susceptible de susciter le débat – de l'articulation des transitions écologique et numérique.
2. Dans la pratique de communication de la CE, l'articulation des textes et de leur environnement (*textsapes*) aboutit à une étanchéité des thèmes de la transition écologique et numérique qui efface la possibilité de construction et de réception du problème public des conséquences de la transition numérique sur l'environnement.

3. La communication publique de la CE, adossée à des lieux communs argumentatifs (ou *topoi*), véhicule un ensemble de normes et de valeurs (ou *doxa*) (Geertz, 1983) sous-jacentes à la présentation des thèmes des transitions écologique et numérique.

L'objectif de cet article consiste en somme à décrire et à interroger la manière dont la CE régule et articule le sens qu'elle attribue à deux priorités stratégiques – la transition écologique et la transition numérique – aussi intimement liées dans leurs implications (environnementales, sociétales) que séparées dans la communication publique de la CE (deux rubriques bien distinctes). Si cette séparation reflète la division du travail institutionnel de la CE, elle invite tout de même à interroger la capacité de l'institution à investir le *web* pour construire un problème public, et par-là à asseoir sa légitimité et *in fine* à « façonner l'opinion publique » européenne (Utard, 2014, p. 336-337). Dans cette optique, le chercheur ou la chercheuse doit être attentif ou attentive aux questions d'organisation, de cohésion et de cohérence du discours entendu au sens large (textuel, sonore, audiovisuel).

Nous situerons d'abord notre démarche au sein des principales approches théoriques de la communication publique européenne. Nous présenterons ensuite notre corpus multimodal ainsi que notre méthodologie centrée sur l'étude du discours et sur l'étude sémiotique des environnements textuels. Lors de la présentation des résultats, notre objectif consistera à mieux cerner l'ensemble des normes, valeurs, croyances sur lesquelles repose le paradoxe communicationnel des transitions écologique et numérique dans la communication *web* de la CE.

1.3 Ancrage théorique dans les études de communication publique européenne

Sans ambition d'exhaustivité, nous rappelons les principales approches théoriques de la communication publique européenne selon quatre axes. Un premier axe de recherches s'intéresse à la fabrique d'une opinion publique européenne d'un point de vue tantôt critique et tantôt pragmatique. Du point de vue critique, c'est la néolibéralisation des politiques européennes qui est envisagée au prisme de l'étude des symboles européens (i.e. drapeau) (Foret, 2008), des statistiques européennes (i.e. Eurobaromètre) (Aldrin, 2010) ou des actes des « entrepreneurs d'Europe » (Aldrin et Dakowska, 2011). Du point de vue pragmatique, les études portent plutôt sur les effets des informations propres à l'Union européenne (UE), susceptibles d'en faire un « espace politique différentiel » (Pullano, 2016). Lascoumes et Le Galès (2005) ont par exemple qualifié les systèmes d'information cartographique, les rapports statistiques, les inventaires, les recensements et les classements européens d'« outils de connaissance de soi » pour l'UE. Belot *et al.* (2016) ont pour leur part mis en exergue la confrontation de « logiques concurrentes » entre les institutions européennes, inscrites dans des

logiques informationnelles et communicationnelles différenciées en fonction de leurs objectifs propres.

Un deuxième axe de recherche s'intéresse à la fabrique des publics européens. Roginsky (2018) met par exemple en évidence « l'hybridité des communicateurs de l'Europe », autrement dit la diversité et la fragmentation des organisations, des activités et des parcours professionnels, ainsi que les tendances à l'adaptation et à la complexification des modalités de professionnalisation dans la sphère européenne. Dans cette communication qui incarne un « éthos européen », le public européen est lui-même idéalisé car perçu comme étant à l'image des élites à l'origine de la communication européenne.

Un troisième axe de recherche se penche sur l'analyse des discours qui (dé)construisent les Europes dans le sens où « Union européenne » et « Europe » ne désignent pas les mêmes réalités. Une première approche, portée par l'observatoire *Discours d'Europe*⁵, est le plus souvent outillée par la lexicométrie ou la textométrie. Elle s'appuie sur l'idée forte que le discours institutionnel européen possède les caractéristiques d'un discours « expert » (mobilisant beaucoup de termes techniques) (Cussó et Gobin, 2008) et « constituant » (doté d'une légitimité indiscutable) (Gobin, 2019).

Une quatrième approche consiste à se focaliser sur l'analyse de dispositifs médiatiques (numériques) européens (i.e. sites *web*, portails documentaires, plateformes de formation, médias et réseaux sociaux, etc.). Les chercheurs et chercheuses engagé·e·s dans cette voie analysent par exemple les sites *web* eurorégionaux comme la manifestation d'une communication européenne de proximité émergente, transfrontalière et décentralisée (Hermand, 2020a), les réseaux sociaux institutionnels européens en termes de pouvoir (Roginsky, 2020), les plateformes européennes selon une approche inscrite dans les industries culturelles (Thuillas et Wiart, 2020) ou encore les sites *web* de musées européens comme marqueurs de la modification des rapports aux publics (Boudjema, 2020 ; Hachimi, 2020).

Notre contribution se situe ici à l'intersection de la troisième et de la quatrième approche. Nous confrontons les apports de l'analyse du discours à ceux de l'analyse sémiotique de dispositifs numériques, deux volets souvent dissociés dans les études. Or, la confrontation systématique des résultats issus d'analyses discursive et sémiotique a déjà porté ses fruits lors de l'observation de la communication européenne. Par exemple, dans l'analyse de la communication transfrontalière, elle a permis de localiser les (a)symétries ou les (dés)alignements entre les scénarios discursif et sémiotique, soulignant par-là des zones de cohérence ou d'incohérence entre une nouvelle réalité politique et sociale élaborée en discours et son expression communicationnelle (Hermand, 2020b, p. 76-90, 115-119, 129-135, 148-

⁵ Voir : <https://disceurope.hypotheses.org/>.

152, 209-210). Tandis que l'analyse du discours insiste sur le nœud d'arguments contradictoires qui traversent le débat public, la sémiotique centrée sur les dispositifs techno-éditoriaux examine l'intelligibilité d'une question publique (qui peut prendre la forme d'une controverse) et la régulation du sens (renforcement ou déstabilisation) attribué à certaines expressions ou à certaines pratiques (Julliard, 2015). L'articulation des deux approches permet de comprendre plus finement, d'une part, la reconfiguration de réalités sociales d'un lieu de débat à l'autre, et, d'autre part, la manière dont les textes peuvent être interprétés au regard de leur contexte de publication, de circulation et de réception.

Pour mettre en perspective les résultats de nos analyses discursive et sémiotique, nous nous inspirons de la démarche critique de Trimitiotis (2016) consacrée à l'étude de la configuration des mythes sur l'Europe. En déconstruisant trois mythes européens particulièrement signifiants (les mythes technocratique, idéologique et domestique) et en les reliant à leur historicité, le chercheur éclaire le processus dynamique, continu et symbolique de construction de la communication et de l'action politique européennes. Cette démarche critique nous semble particulièrement intéressante au regard de nos objectifs car elle confère au politique européen une double dimension, à la fois pragmatique et cognitive. Elle invite aussi à s'interroger sur la manière dont l'institution européenne – en l'occurrence la CE – invite les membres de sa communauté-cible à donner du sens à l'action politique. Nous mènerons ainsi une analyse de deux rubriques bien délimitées du portail *web* de la CE pour observer comment les topoï de la transition écologique et de la transition numérique puisent dans la panoplie des topoï caractéristiques de la communication européenne et s'articulent pour nous faire comprendre les enjeux contemporains dont il est question.

2. Corpus et méthodologie

2.1 Un corpus multimodal

L'observation, réalisée d'avril 2022 à mi-janvier 2023, porte sur la mise en scène des deux rubriques intitulées « Un pacte vert pour l'Europe » (désormais Pacte vert)⁶ et « Une Europe adaptée à l'ère du numérique » (désormais Ère numérique)⁷ sur le site *web* de la CE (figure 1).

⁶ Adresse de la rubrique « Un pacte vert pour l'Europe » : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr.

⁷ Adresse de la rubrique « Une Europe adaptée à l'ère du numérique » : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age_fr.

Figure 1. Extrait de la page de présentation des priorités stratégiques de la CE pour la période 2019-2024



Commission européenne

FR français

Rechercher

Home > Stratégie > Priorités 2019-2024

Les priorités de la Commission européenne

CONTENU

Les 6 priorités de la Commission pour 2019-2024

Plan de relance pour l'Europe

Documents

Autres liens

Les 6 priorités de la Commission pour 2019-2024

[Un pacte vert pour l'Europe](#)

L'Europe entend être le premier continent neutre sur le plan climatique en devenant une économie moderne et efficace dans l'utilisation des ressources.



[Une Europe adaptée à l'ère numérique](#)

La stratégie numérique de l'UE permettra aux citoyens de disposer d'une nouvelle génération de technologies.



Soucre : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024_fr

Nous considérons les contenus associés à ces deux priorités comme faisant partie de la myriade de discours (institutionnels, politiques, économiques, militants, etc.) qui alimentent nos perceptions des problèmes liés à la sauvegarde de l'environnement et au développement numérique. Plus ou moins organisés et marqueurs de la prolifération de contenus dans le portail *web* de la CE, ces contenus présentent l'avantage d'être directement consultables en français dans la rubrique « Stratégie » du portail *web* de la CE, pérennisés et régulièrement enrichis (une à plusieurs fois par mois).

La lecture exploratoire de la sous-rubrique Pacte vert a permis d'en identifier, mi-avril 2022, les grandes catégories de contenus :

- dix sous-rubriques textuelles informatives constituées de textes institutionnels (conventions, accords, protocoles), de programmes (feuilles de route, plans d'action), de descriptions de partenariats et projets soutenus, de documentation (publications diverses, fiches d'information) et de listes d'hyperliens sur les thèmes de travail de la

CE en lien avec le Pacte vert (i.e. climat, énergie, environnement, agriculture, transports) ;

- une base de données événementielle (agenda et description d'événements) ;
- vingt-trois versions linguistiques de la rubrique (bulgare, espagnol, tchèque, allemand, estonien, grec, anglais, français, irlandais, croate, italien, letton, lituanien, hongrois, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, finnois, suédois), le danois renvoyant vers la version anglaise ;
- trente illustrations visuelles (photographies, dessins) dénombrées dans la version française et visibles également dans les différentes versions linguistiques de la rubrique ;
- une vidéo (en anglais, moins de deux minutes) de présentation du Pacte vert (European Green Deal) et un montage vidéo (sans voix) de présentation du plan REPowerEU dédié à la transition énergétique ;
- une bibliothèque de cent dix documents téléchargeables en anglais (et trois en français) sur la mise en œuvre du Pacte vert (communications, feuilles de route, fiches d'information).

La sous-rubrique Ère numérique contient pour sa part :

- dix sous-rubriques textuelles informatives contenant des actualités, des reformulations, des explications et des synthèses législatives et réglementaires ainsi que de l'information synthétique et récapitulative sur les incidences des nouvelles règles dédiées aux services numériques, et un lien de téléchargement du Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 (règlement relatif à un marché unique des services numériques) ;
- la présentation de neuf domaines d'action (i.e. décennie numérique, avenir numérique, cybersécurité, connectivité, compétences numériques) ;
- une base de données événementielle ;
- vingt-quatre versions linguistiques de la rubrique, soit dans toutes les langues officielles de l'Union européenne ;
- cent cinq illustrations visuelles (photographies, dessins, schémas) dénombrées dans la version française et visibles également dans les différentes versions linguistiques de la rubrique ;
- neuf vidéos (en anglais) d'une durée de une à deux minutes ;
- une bibliothèque de cinquante documents téléchargeables en anglais (et quatre en français) sur le façonnement de la décennie et de l'avenir numérique de l'Europe.

Ces contenus *web* ne comportent donc pas uniquement des données textuelles mais aussi des données sonores et (audio)visuelles. Cette multimodalité, dont il faut tenir compte pour élaborer le protocole d'analyse, a fait l'objet de nombreuses définitions.

Un premier trait définitoire de la multimodalité renvoie à des corpus médiés par les technologies (Develotte, 2012). C'est bien le cas de notre corpus puisqu'il mobilise et articule des outils et des technologies spécifiques (i.e. outil de traduction automatique eTranslation, vidéos, base de données).

Barats *et al.* (2016) associent la multimodalité à la volatilité dans le sens où un corpus multimodal est composé de contenus en ligne susceptibles de disparaître. Ce trait est discutable dans notre corpus, comme nous le verrons dans l'analyse. Retenons pour l'instant que les contenus du portail *web* de la CE, hébergés sur un site institutionnel hautement stratégique, font le plus souvent l'objet d'un archivage pérenne (plus ou moins organisé) lorsqu'une actualité est reléguée dans les profondeurs du portail institutionnel.

Née (2017, p. 58-62) pointe la forte hétérogénéité des corpus multimodaux issus du *web*. Si notre corpus est effectivement hétérogène en ce qui concerne les formats techniques (textuels, graphiques, audiovisuels) disséminés dans les rubriques Pacte vert et Ère numérique, c'est moins vrai pour ce qui concerne les genres discursifs et les formats éditoriaux. En effet, le projet éditorial est construit par la récurrence de genres discursifs ou de formats éditoriaux bien identifiables (i.e. « la une », la brève, la fiche d'information, la ligne du temps, la vidéo *corporate*, le schéma pédagogique, etc.). Ici, l'hétérogénéité n'est pas synonyme de chaos éditorial mais plutôt de variation de supports éditoriaux proposés à la consultation.

La multimodalité va enfin de pair avec l'existence d'un « technodiscours » selon la terminologie proposée par Paveau (2017), c'est-à-dire avec l'existence de fragments de discours délinéarisés en contexte numérique. Dans notre corpus, le technodiscours se manifeste tout particulièrement dans un dense réseau d'hyperliens proposés au lecteur et à la lectrice pour enrichir sa navigation.

2.2 Focalisation sur les paysages textuels (ou *textscapes*)

Pour avoir une vision systémique susceptible de nous éclairer sur l'univers de sens élaboré par la CE au sujet des transitions écologique et numérique, nous abordons la multimodalité de notre corpus à travers le prisme de la sémiotique appliquée aux médias. Dans ce courant de recherches, on peut citer l'approche techno-sémiotique qui cherche à étudier les effets de sens des (nouvelles) formes d'écriture en ligne (Julliard, 2015) et l'approche sémio-pragmatique qui vise à modéliser des univers sémantiques complexes en vue d'en faciliter l'appropriation par divers publics (Stockinger, 2012). Cette dernière approche, qui porte une attention particulière

aux *doxas* véhiculées par l'environnement sensible (visuel, sonore) et hautement signifiant du texte, vise *in fine* à spécifier des écosystèmes numériques de communication (Stockinger, 2017a, p. 142).

Nous mobilisons plus précisément le concept de paysages textuels (ou *textsapes*) défini comme suit par Stockinger (2015, p. 4) :

In analogy to landscapes, textsapes are signifying spatiotemporal surfaces that reveal us something about the identity, the cultural specificity of a social actor and his life-world. In a first approximation, textsapes are composed and framed by signs which are (perceptual) traces (cf. also Ferraris 2013) of a presupposed cultural meaning.

Les *textsapes* ne sont pas seulement des données de corpus à décrire mais des « données situées » qui entretiennent une « relation motivée » avec l'environnement signifiant dont elles sont issues (Stockinger, 2017b). Les *textsapes* désignent tous les signes perceptibles qui environnent le texte et forment le milieu signifiant. Ils permettent de s'intéresser aux représentations d'un thème par la nature ou l'architecture (*textsapes* environnementaux), par les collectifs ou par les individus (*textsapes* sociaux), par les formes, les couleurs ou les textures (*textsapes* plastiques), par les graphiques, les schémas et les statistiques (*textsapes techniques*) ou encore par les régimes et les usages linguistiques (*textsapes linguistiques*). Dans cette optique, nous recueillerons des *textsapes* constitutifs de notre corpus comme autant de *specimen* appartenant au milieu signifiant de la communication publique européenne sur les transitions écologique et numérique.

Cette approche sémiotique est particulièrement intéressante car elle est susceptible d'alimenter une interprétation doxastique. En structurant la démarche de repérage des éléments (variants et invariants) de la mise en scène communicationnelle, elle facilite l'extraction des idées générales qui irriguent la communication. Ces idées générales, le plus souvent peu ou pas justifiées, s'insistent dans la mémoire collective, deviennent communément admises par tous et toutes et permettent de mieux comprendre ce qui soude la communauté ciblée par la communication.

2.3 Élaboration d'une grille d'analyse sémio-discursive

Notre grille d'analyse sémio-discursive est organisée en deux parties. Une première partie permet de confronter le discours textuel déployé dans les deux rubriques consacrées aux transitions écologique et numérique aux résultats de travaux de recherche menés en analyse de discours programmatiques européens. Ces travaux mentionnent au moins cinq traits définitoires récurrents qui caractérisent les discours communautaires comme des discours :

- constituants (Gobin, 2019), car ils cherchent à légitimer les institutions en recourant à des sources discursives supérieures ;
- experts (Cussó et Gobin, 2008), car leur technicité lexicale aboutit à dépolitiser le débat ;
- lissés (Oger et Ollivier-Yaniv, 2008), car leur haut niveau de décontextualisation et de généralité tend à effacer les dissensus et les polémiques ;
- de l'évidence (Guilbert, 2011), car ils sont chargés de fabriquer des opinions partagées ;
- édifiants (Auteur, 2020b), dans le sens où ils portent une ambition d'exemplarité.

La seconde partie de la grille doit permettre de repérer les *textsapes* qui mettent en scène le Pacte vert et l'Ère numérique par des représentations :

- de la nature ou de l'architecture (*textsapes* environnementaux) ;
- de collectifs ou d'individus (*textsapes* sociaux) ;
- de formes, de couleurs ou de textures (*textsapes* plastiques) ;
- de graphiques, de schémas et de statistiques (*textsapes* techniques) ;
- de régimes et d'usages linguistiques (*textsapes* linguistiques).

L'examen de ces *textsapes* doit nous permettre de préciser l'emboîtement des topoï (ou des lieux communs argumentatifs) qui irriguent la communication. Décrits à partir des récits proposés aux publics (constats de départ, arguments, lieux et moments signifiants, acteurs sociaux et actrices sociales, énoncés gnominiques), ces topoï seront ensuite mis en perspective afin de dégager la doxa (ou le sens commun) véhiculée par la CE sur le thème des transitions écologique et numérique.

3. Résultats saillants

3.1 Reconduction de procédés discursifs communautaires

L'exploration qualitative du discours des rubriques Pacte vert et Ère numérique a permis de relever de nombreuses traces qui confirment la reconduction de cinq principaux traits définitoires du discours communautaire.

En effet, les deux rubriques sont légitimées par leur adossement à des discours constituants. Le Pacte vert renvoie à des citations issues de textes de gouvernance internationale bien identifiés :

la « Convention de Rio », l'« Accord de Paris » et le « Protocole de Kyoto ». L'Ère numérique s'inscrit pour sa part à des dossiers législatifs de l'ordre de la régulation du marché européen.

Les deux rubriques recourent en outre volontiers à un discours expert difficile, voire impossible à discuter ou à contrer, ce qui tend à dépolitiser le débat. Le Pacte vert mobilise un lexique technique de la construction et du bâtiment, relayant par-là le projet de « nouveau Bauhaus » défendu par la CE. L'Ère numérique recourt pour sa part systématiquement au discours technique du droit (« le paquet législatif », « la loi sur la cyber-résilience »), et plus particulièrement du droit sur les données personnelles.

Nous avons relevé des procédés discursifs de lissage dans les deux rubriques, c'est-à-dire des procédés de neutralisation des tensions comme on en retrouve dans de nombreux discours institutionnels (Monte & Oger, 2015). La neutralisation peut être obtenue par des formules qui deviennent très prévisibles. Par exemple, le Pacte vert martèle des formules construites autour du terme « environnement » (« environnement sain », « environnement durable » ou « environnement propre ») tandis que l'Ère numérique place « les citoyens au premier plan » et leur donne « les moyens d'agir », autant d'expressions qui effacent l'expression des désaccords liés aux risques environnementaux et sociétaux.

Les deux rubriques mobilisent également un discours de l'évidence susceptible de favoriser la création d'opinions communes. Le Pacte vert vante « les *avantages* du Pacte vert » pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement. L'évidence renvoie ici à l'opinion, à ce qui semble raisonnable, à ce que l'on sait habituellement et qui n'est plus à démontrer. L'Ère numérique s'appuie sur l'argument statistique en mentionnant les résultats de l'Eurobaromètre : « *63 % des citoyens de l'UE souhaitent disposer d'une identité numérique unique et sûre pour tous les services en ligne* ». L'évidence résulte ici d'une réponse apportée à une forme de questionnement implicite. Devenue incontestable, elle exclut le questionnement.

Le discours des deux rubriques poursuit enfin une visée d'exemplarité en élaborant des propos édifiants qui font de l'Europe un modèle pour le monde. Le Pacte vert alimente le récit d'une Europe appelée à devenir « le *premier* continent neutre pour le climat » tandis que l'Ère numérique veut « faire de l'Europe un acteur *de premier plan* avec un cadre réglementaire ».

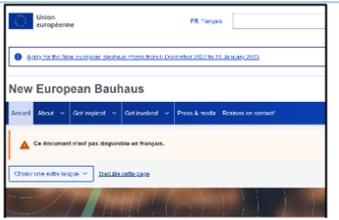
Ces cinq caractéristiques relevées dans l'analyse du discours des deux rubriques confirment la cohérence discursive de l'institution européenne sur le long terme et révèle cette tendance à écarter la problématisation explicite du paradoxe de développement numérique intensif dans le contexte de la nécessaire transition écologique.

3.2 Instauration d'un régime sémiotique de distinction

L'examen de la dimension sémiotique des deux rubriques est intéressant car il permet à la fois de préciser ce premier constat et de spécifier le traitement communicationnel des deux transitions considérées. Comme le montrent les *specimen* présentés dans le tableau 2, nous avons relevé dans la rubrique Pacte vert :

- un *textscape* environnemental qui met volontiers en scène une nature vierge de toute exploitation humaine. Les visuels remplissent une fonction consolatoire (nous pourrions à nouveau profiter d'une nature vierge si nous transformons nos modes de vie actuellement inadéquats) qui s'inscrit dans la quête d'une neutralité carbone à 30 ans ;
- un *textscape* social qui met en évidence des visuels où l'accent est porté sur la rencontre, l'échange et le collectif. La fonction des photographies de groupes observées consiste à responsabiliser, à mobiliser et à motiver les citoyen·ne·s en leur promettant l'avènement d'une société juste et prospère ;
- un *textscape* plastique où domine l'usage de couleurs évoquant la nature (vert, bleu, blanc, ocre) associées à des éléments naturels (ciel, terre, soleil, mer, lac, forêt) ;
- un *textscape* linguistique qui présente des anomalies ponctuelles (i.e. mélange de langues différentes sur une même page, contenus indisponibles dans la langue choisie pour la consultation) ;
- l'absence de *textscape* technique défini comme la représentation abstraite d'informations par des graphes, des cartes ou des schémas.

Tableau 1. Specimen de *textsapes* de la rubrique « Pacte vert » dans le portail web de la Commission européenne.

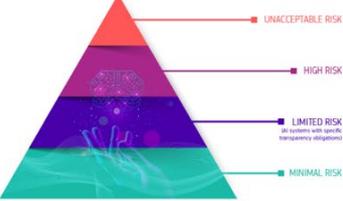
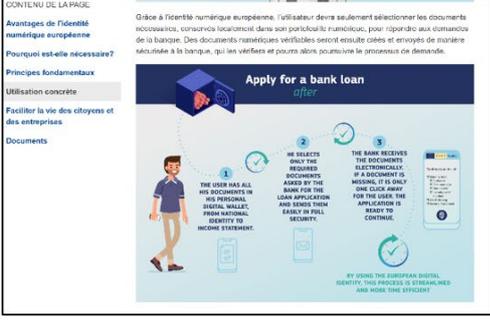
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> environnemental</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/climate-action-and-green-deal_fr</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> social</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> plastique</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/delivering-european-green-deal_en</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> linguistique (le sous-thème « Nouveau Bauhaus européen », dans la version française, envoie vers une page dont les contenus ne sont pas disponibles en français)</p> <p>Source : https://new-european-bauhaus.europa.eu/index_fr</p>

La mise en scène de la rubrique Ère numérique est organisée de manière opposée (tableau 2) :

- alors qu'il était absent du Pacte vert, le *textscape* technique est cette fois très présent à travers la mise en scène de chiffres, graphes et schémas disséminés dans la rubrique pour alimenter un argumentaire essentiellement technique ;
- alors qu'il mettait en scène des collectifs humains dans le Pacte vert, le *textscape* social met ici en évidence des visuels où l'accent est porté sur la mise en situation de l'individu en relation avec la machine (i.e. claviers, téléphones, processeurs, salles de machines). La scénarisation porte sur l'activité humaine en contexte numérique et l'accent est mis sur les dispositifs de pointage car il s'agit de montrer *où* agir (i.e. en salle des machines), *comment* agir (i.e. par la sélection ou l'activation de fonctionnalités) et *sur quelle cible* agir (i.e. un doigt pointé sur une tablette) ;

- alors que les couleurs évoquant la nature dominant dans la mise en scène du Pacte vert, le *textscape* plastique montre ici l'usage dominant du gris-bleu associé à des matériaux rares et de pointe (i.e. silicium, or, aluminium, cuivre). Cet environnement plastique du texte tend à valoriser le processus de miniaturisation et met l'accent sur la mémoire portative, comme si la production des composants utilisés dans les outils technologiques de pointe ne requérait pas la mobilisation d'un vaste environnement naturel et de terres rares, éléments-clés de la transition numérique ;
- au contraire de la rubrique Pacte vert, c'est le *textscape* environnemental qui est absent de la mise en scène, la nature ne faisant pas partie de l'univers de référence de la rubrique Ère numérique ;
- enfin, le *textscape* linguistique de l'Ère numérique présente quant à lui des similitudes avec celui du Pacte vert : un accès aux nombreux contenus de la rubrique est bien assuré dans les différentes langues de l'UE mais la bibliothèque de documents est essentiellement disponible en anglais.

Tableau 2. Specimen de *textscapes* de la rubrique « Ère numérique » dans le portail web de la Commission européenne.

	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> technique</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/excellence-and-trust-artificial-intelligence_fr</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> social</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age_en</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> plastique</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age_en</p>
	<p><i>Specimen</i> du <i>textscape</i> linguistique (mélange des langues française et anglaise dans la version française de la rubrique)</p> <p>Source : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-digital-identity_fr</p>

Le tableau 3 ci-dessous montre de manière synthétique l’effacement d’un paysage textuel dans chacune des deux rubriques et met en évidence le régime de distinction sémiotique ainsi instauré.

Tableau 3. Synthèse des *textsapes* observés dans le corpus.

Paysage textuel considéré	Présence dans la rubrique Pacte vert	Présence dans la rubrique Décennie numérique
Environnemental	oui	non
Social	oui	oui
Plastique	oui	oui
Linguistique	oui	oui
Technique	non	oui

Ce volet sémiotique de l’analyse, centré sur l’observation des différents types de *textsapes* ou paysages textuels, permet de localiser la principale différence de traitement communicationnel entre les deux rubriques et de repérer d’éventuelles distorsions (i.e. lacunes, oublis, incohérences) par rapport au discours programmatique plus global de la CE.

À titre d’exemple, citons quelques distorsions remarquables qui concernent le *textscape* linguistique présent dans les deux rubriques, et plus particulièrement la mise en scène des langues. Si un premier niveau de contenu est largement accessible en langue française dans les deux rubriques, des anomalies ergonomiques subsistent : bibliothèque de documents téléchargeables disponibles surtout en langue anglaise alors que le lecteur ou la lectrice a choisi la version française, mélange de langues française et anglaise au sein d’une même page, contenus indisponibles dans la langue de consultation choisie et absence de connexion au service de traduction automatique de la CE (eTranslation). De manière plus ponctuelle, en décembre 2022, les deux adresses de référence utilisées pour l’analyse des rubriques dans leur version française indiquaient que les contenus n’étaient plus disponibles en français. Qu’elle résulte d’une disparition provisoire au profit de la seule version anglaise (renvoi vers la rubrique *Green Deal* au lieu de Pacte vert), d’un déploiement ou d’une centralisation dans un sous-domaine du portail de la CE (par exemple dans le sous-site « Bâtir l’avenir numérique de l’Europe »⁸ pour l’Ère numérique), d’un déplacement ou d’une dissémination sans autre précision dans le vaste portail de la CE, cette instabilité des contenus dans les langues de l’UE (en l’occurrence le français) nuit à l’intelligibilité du propos puisqu’elle déplace le point de référence informationnelle sans informer précisément le lecteur ou la lectrice. On constate ici le manque de stabilité et d’explicitation de la politique linguistique ainsi qu’un risque

⁸ Voir le sous-domaine du site institutionnel de la CE : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr>.

d'amoinrir la qualité de la réception d'une information européenne pourtant qualifiée de stratégique et prioritaire par l'institution.

3.3 Variants et invariants communicationnels

L'analyse sémio-discursive des rubriques Pacte vert et Ère numérique fait émerger plusieurs variants et invariants caractéristiques du traitement communicationnel des transitions écologique et numérique dans le portail de la CE.

Les variants concernent le constat initial qui motive la communication, le récit et le modèle proposés au lecteur ou à la lectrice, les lieux et les moments signifiants, et le régime d'expression linguistique.

Dans la rubrique Pacte vert, le constat initial sur lequel repose le topos de la transition écologique renvoie à la peur d'une « menace existentielle » que font peser sur l'UE le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Cette peur justifie l'objectif de transformation du modèle environnemental européen et aboutit à la prescription de favoriser les transports durables, l'industrie de produits et technologies propres, les énergies renouvelables, la rénovation du bâti, le respect de la biodiversité ou encore la neutralité climatique.

Le récit proposé dans le Pacte vert renvoie à un modèle de ce que devrait être l'environnement européen en développant et en martelant les arguments d'une nature idéale en l'absence d'intervention humaine, de matériaux durables, de mobilités douces, etc. Des propositions politiques présentées comme inédites pour restaurer la nature européenne reposent en réalité sur la prétention à une certaine « *wilderness* » déjà connue. Cette conception d'une nature vierge ou sauvage, initialement associée à la conception anglophone de la *terra nullius* (« terre n'appartenant à personne ») et portée depuis les romantiques par une élite urbaine, fait l'objet de critiques pour l'absence de place laissée à l'humain et à ses usages (Locquet et Héritier, 2020).

Les lieux et les moments signifiants du Pacte vert sont observables dans les mises en scène (audio)visuelles d'actes consistant à cuisiner tranquillement chez soi, à voyager dans des transports publics agréables, à évoluer dans des bâtiments rénovés ou encore à cultiver une terre nourricière à la main. Incarnant une volonté affichée de préserver un patrimoine immatériel et collectif, les acteurs sociaux et les actrices sociales repérables dans ces mises en scène sont la mère de famille évoluant dans sa cuisine, le groupe de jeunes ami·e·s ou encore l'agriculteur, l'agricultrice au travail. Leur statut renvoie à des catégories sociales, à des cibles segmentées ou à des secteurs d'activité auxquels s'adresse une communication publique fondée sur le *marketing* et les parties prenantes (« *stakeholders* ») (Michel, 2014, p. 140) plutôt qu'au,

ou à la, citoyen·ne à qui pourrait s'adresser une communication publique fondée sur une approche délibérative, c'est-à-dire capable de mettre en scène la construction d'un problème ou de désaccords (Dacheux, 2017).

Dans la rubrique Ère numérique, le constat initial sur lequel repose le topos de la transition numérique renvoie à la peur d'accroître le « retard » numérique de l'Europe face aux États-Unis. Cette rhétorique du retard fait écho à « une véritable idéologie du retard où ce qui importe, c'est la définition d'un modèle universel de croissance sociale faisant de la modernité une "logique" de l'inéluctable et de l'irréversible (Chesnaux, 1983) » (Alliès, 1996). Les objectifs qui en découlent insistent sur les « *retombées économiques* » attendues grâce à « l'utilisation des mégadonnées pour la *création de richesses* au bénéfice de la société et des entreprises » ou à « une *économie des données* équitable et innovante ».

Le récit proposé dans l'Ère numérique développe les arguments de la technicité, de l'innovation, de l'expertise, de la miniaturisation, de la spécialisation tandis que les acteurs sociaux et actrices sociales mis en scène sont des (chef·fe·s d') entreprises de hautes technologies, des ingénieur·e·s, des développeurs et développeuses informatiques ou des spécialistes des données. Adossés à la quête de souveraineté numérique, les lieux et les moments signifiants mis en scène sont le laboratoire et le geste technique lié à l'expérimentation, le pilotage de la machine, le téléphone et l'ordinateur portables. Ces représentations incarnent le credo du développement technologique, prégnant dans l'Europe communautaire (aux côtés des credos de l'indépendance monétaire et économique) dès les années 1960 lorsqu'il s'agissait d'esquisser, face aux interlocuteurs internationaux américains, aux interlocutrices internationales américaines et soviétiques, un continent européen confiant et tourné vers l'avenir (Huber, 2013). Dans la foulée, ce credo technologique a fait l'objet d'un débat sur le *technological gap* entre les États-Unis et l'Europe où « l'indépendance [technologique] de l'Europe fut plébiscitée par tous les Européens, qui ne divergeaient plus que sur les moyens à employer pour y parvenir » (*ibid.*).

En ce qui concerne cette fois les invariants des topoï de la transition écologique et de la transition numérique, ils concernent les énoncés gnomiques que l'on peut formuler à l'issue de l'analyse, c'est-à-dire des énoncés qui revêtent une valeur de vérité générale et que l'on peut synthétiser sous la forme de maximes. Bien que déployant des arguments largement opposés et incompatibles, les deux rubriques se rejoignent sur trois énoncés gnomiques communs et constants qui alimentent les représentations collectives tant du Pacte vert que de l'Ère numérique, et plus globalement de l'UE. Nous pourrions les formuler comme suit :

1) énoncé gnomique n°1 : « L'Europe veut occuper la première place »

Cet énoncé gnomique est sous-jacent dans des phrases telles que « L'Europe entend être *le premier continent neutre* » (Pacte vert) ou « L'Europe en tant qu'*acteur mondial de premier plan* » (Ère numérique). De telles formulations rejoignent la symbolique d'une

Europe historiquement capable de s'affirmer, de se situer et de se distinguer dans le monde. Tout comme le christianisme avait représenté « un vecteur majeur de l'identification des Européens comme entité collective » (Subrahmanyam, 2019, p. 651), la transition écologique et le développement numérique sont deux vecteurs majeurs mobilisés dans la communication institutionnelle contemporaine pour spécifier l'identité européenne et la singularité de la position européenne dans le monde. L'historien Cardini (2019, p. 645-646) évoque pour sa part une « histoire de vanités » où la richesse et le succès recherchés sont propres à une civilisation européenne qui « a vraiment cru que la rencontre entre liberté, l'éphémère et l'opulence était la bonne formule pour un bonheur durable ».

- 2) énoncé gnomique n°2 : « L'Europe doit dépasser sa peur pour s'adapter à une réalité effrayante »

Cette maxime affleure dans des phrases telles que « Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une *menace existentielle* pour l'Europe » (Pacte vert) ou encore « Grâce à sa nouvelle politique en matière de cyberdéfense, l'UE renforcera la coopération et les investissements dans ce domaine afin de prendre des mesures plus efficaces de détection, de dissuasion et de défense contre un *nombre croissant de cyberattaques* » (Ère numérique). La peur érigée en norme n'est pas nouvelle dans le discours européen, comme l'ont bien montré deux numéros de la revue *De Europa* consacrés à l'analyse discursive des peurs européennes (Belluati *et al.*, 2018 ; Caraffini et Maria Giordano, 2019). Laschi (2019, p. 33) y définit notamment la peur comme « la base des motivations qui portaient les gouvernements et les Européens à considérer de nouveaux projets pour le continent, capables de gérer la complexité internationale et le nouveau rôle que l'Europe se retrouvait à assumer ».

- 3) énoncé gnomique n°3 : « L'Europe agit pour vous protéger »

Cet énoncé gnomique découle de phrases telles que « Pour relever ces défis, le Pacte vert pour l'Europe *transformera l'UE en une économie moderne [...] où personne n'est laissé de côté* » (Pacte vert) ou encore « Afin de renforcer *la capacité de l'UE à protéger* ses citoyens et ses infrastructures, la Commission et le haut représentant ont proposé une politique de l'UE en matière de cyberdéfense et *un plan d'action* sur la mobilité militaire 2.0 » (Ère numérique). Ce mythe d'une Europe protectrice (de son environnement dans le Pacte vert, de ses données dans l'Ère numérique) se déploie aujourd'hui dans une rhétorique de guerre où il s'agit, dans le contexte de la guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022, de mettre en évidence les dispositions protectrices de l'UE pour toucher l'opinion publique. Le développement du champ lexical de la guerre est observable, tant en anglais qu'en français, dans les onglets dédiés aux actualités des deux rubriques, par exemple : [dans la rubrique Pacte vert] « *weaponisation of energy resources* », « *weaponisation of gas* », « *to ensure security of supply* », etc. ; [dans la rubrique Ère numérique] « (cyber)attaques », « (cyber)sécurité », « risque (sécuritaire) ». Cet argument de la responsabilité de protéger, brandi et consolidé en contexte de guerre, réactive le thème de la guerre légitime déjà identifié dans l'analyse de l'argumentation des discours de guerre (Runavot, 2019, p. 87-89). La mobilisation par la CE de cet argument de l'engagement à la protection des personnes et de l'environnement – alors que cette protection relève avant tout d'une responsabilité d'ordre national – permet de justifier des dispositions prises à l'échelle européenne.

4. Conclusion et pistes d'approfondissement

Nous avons observé le paradoxe d'une communication institutionnelle européenne chargée de soutenir, sans se décrédibiliser, un avenir européen fondé à la fois sur la transition écologique pour un environnement plus sain et sur le développement intensif d'une société numérique. La question consistait à comprendre quel niveau d'intelligibilité de ce paradoxe est proposé aux visiteurs et aux visiteuses dans la communication publique de la CE exprimée sur son portail *web*.

En observant les rubriques Pacte vert et Ère numérique, un premier niveau de réponse se situe dans les résultats de l'analyse du discours, lesquels ont montré une nette récurrence de procédés discursifs communautaires déjà bien connus pour dépolitiser le débat et éviter la controverse.

Un deuxième niveau de réponse provient des résultats de l'analyse sémiotique qui ont montré l'étanchéité éditoriale des deux thèmes ainsi que l'effacement de deux paysages textuels (*textsapes*) qui auraient pu faire émerger le paradoxe d'un environnement à la fois naturel et tout-numérique : l'effacement du *textscape* technique dans le Pacte vert conforte la projection utopique d'une nature idéalisée tandis que l'effacement du *textscape* environnemental dans l'Ère numérique conforte la représentation du tout-technologique idéalisé. La doxa qui se dégage ici est celle de l'effacement, dans la mise en scène de la communication, de la tension qui résulteraient de l'articulation explicite et problématisée des transitions écologique et numérique.

Un troisième niveau de réponse réside dans les variants (motifs, récits et modèles proposés, lieux et moments signifiants) et les invariants (énoncés gnominiques) décelés dans la communication. Nous avons insisté sur ces énoncés gnominiques qui, faisant office de vérité générale, alimentent nos représentations collectives, qualifient les deux transitions considérées et permettent de reconstituer la doxa sous-jacente (une Europe au premier plan, une Europe qui surmonte ses peurs, une Europe qui protège). Difficilement contestables, ces énoncés sont porteurs d'une visée moraliste et consolident le mythe d'une Europe pionnière, courageuse et protectrice. L'analyse a ainsi permis de rappeler l'existence en filigrane de strates (discursives, sémiotiques, doxastiques) plus anciennes, difficiles à percevoir en première lecture mais qui permettent de mieux comprendre la filiation des topoï de la transition écologique et de la transition numérique mis en scène dans la communication publique de la CE.

Parmi les prolongements possibles de cette étude, une première piste consiste à approfondir les apports de la sémiotique pour analyser les choix actantiels opérés dans la communication publique européenne sur les transitions considérées. Une autre piste concerne l'étude du déploiement du champ communicationnel (lexique et environnements textuels) de la guerre au sein du Pacte vert et l'Ère numérique : une telle analyse est susceptible d'éclairer plus en détail le volet sociopolitique du paradoxe communicationnel considéré au regard de l'actualité.

Aldrin, P. (2010). L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973). *Politix*, 89(1), 79-101. Doi : 10.3917/pox.089.0079

Aldrin, P. et Dakowska, D. (2011). Légitimer l'Europe sans Bruxelles ? Un regard sur les petits entrepreneurs d'Europe, entre décentrement et recentrages. *Politique européenne*, 34(2), 7-35. Doi : 10.3917/poeu.034.0007

Alliès, P. (1996). Une anthropologie du retard de l'Europe du Sud est-elle possible ? *Pôle Sud*, 5, 4-21. https://www.persee.fr/doc/pole_1262-1676_1996_num_5_1_943. Doi : 10.3406/pole.1996.943

Baechler, L. (2021). Le Pacte vert européen : à la hauteur de ses ambitions ? *L'Europe en formation*, 393, 64-76. <https://www-cairn-info.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/revue-l-europe-en-formation-2021-2-page-64.htm>.

Doi : 10.3917/eufor.393.0064

Barats, C. (2016). *Manuel d'analyse du web - 2^e éd.* Paris, France : Armand Colin.

Bellanger, P. (2020). Trois empires et un garde-manger. *Le Débat*, 2(209). Doi : 0.3917/deba.209.0057

Belluati, M., Caraffini, P., Piccardo, L. et Raus, R. (dir.) (2018). Peur et identité dans les discours européens. *De Europa*, 1(2). <https://www.ojs.unito.it/index.php/deeuropa/issue/view/294>

Belot, C., Boussaguet, L. et Halpern, C. (2016). La fabrique d'une opinion publique européenne. Sélection, usages et effets des instruments. *Politique européenne*, 54(4), 84-125. Doi : 10.3917/poeu.054.0084

Boudjema, C. (2020). L'identité européenne à travers les sites web de musées européens. *Communication et organisation*, 57, 85-104. Doi : 10.4000/communicationorganisation.8848

Caraffini, P., Maria Giordano, F. (dir.) (2019). Les peurs de la construction de l'Europe. *De Europa*, 2(1). <https://www.ojs.unito.it/index.php/deeuropa/issue/view/315/199>

Cardini, F. (2019). Le goût du luxe. Dans E. François et T. Serrier (dir.), *Europa. Notre histoire* (p. 623-646). Paris, France : Flammarion.

Courboulay, V. (2021). *Vers un numérique responsable. Repensons notre dépendance aux technologies digitales.* Paris, France : Actes Sud.

- Cussó, R., Gobin, C. (2008). Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? *Mots*, 88. <http://journals.openedition.org/mots/14203>. Doi : 10.4000/mots.14203
- Dacheux, E. (2017). La communication publique de l'Union européenne ne rapproche pas l'Europe des citoyens. *Hermès, La Revue*, 77 (1), 45-51. doi.org/10.3917/herm.077.0045
- Defontaine, G. (2020). La sobriété : indispensable à une transition réussie ? *Regards croisés sur l'économie*, 26, 153-160. Doi : 10.3917/rce.026.0153
- Desbois, D., Gossart, C., Jullien, N. et Zimmermann J. B. (2010). Le développement durable à l'épreuve des TIC. *Terminal*, 106-107. <https://journals.openedition.org/terminal/1793>. Doi : 10.4000/terminal.1793
- Develotte, C. (2012). L'analyse des corpus multimodaux en ligne : état des lieux et perspectives. *SHS Web of Conferences*, 1, 509-525. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000213.pdf. Doi : 10.1051/shsconf/20120100213
- Drezet-Humez, V. (2023). Comment l'Europe s'organise-t-elle pour assurer la convergence des efforts en faveur des transitions verte et numérique ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 110(2), 26-29. Doi : 10.3917/re1.110.0026
- Favreau, F. (2022). ONG et (in)communication extra-financière dans le Pacte vert européen. *Hermès*, 89, 40-45.
- Flipo, F., Deltour, F. & Dobré, M. (2016). Les technologies de l'information à l'épreuve du développement durable. *Natures Sciences Sociétés* 24(1), 36-47. Doi : 10.1051/nss/2016007
- Foret, F. (2008). Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance. Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Foret, F. (2008). Chapitre 4 / Un discours de pouvoir dépolitisé. Dans F. Foret (dir.), *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance* (p. 117-141). Paris, France : Presses de Sciences Po.
- Geertz, C. (1986). Le sens commun en tant que système culturel. Dans C. Geertz, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir* (traduit de l'anglais par Denise Paulme, p. 93-118). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Gobin, C. (2019). Discours constituant, austérité et néolibéralisme : des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne. *Langage et société*, 166(1), 31-51. Doi : 10.3917/ls.166.0031

Guilbert, T. (2011). *L'évidence du discours néo-libéral : Analyse dans la presse écrite*. Vulaine sur Seine, France : Éditions du Croquant.

Hachimi, M. (2020). Médiatisation de l'Europe et espace public européen : Étude de la réception médiatique du média paneuropéen Euronews. *Communication et organisation*, 57, 105-119. Doi : 10.4000/communicationorganisation.8882

Hermand, M.-H. (dir.) (2020a). La question européenne dans les organisations. *Communication et organisation*, 57, 11-20. <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/8603>.
Doi : 10.4000/communicationorganisation.8603

Hermand, M.-H. (2020b). *Eurorégions : l'éclosion de la communication transfrontalière*. Bruxelles, Belgique : Éditions de l'université de Bruxelles.

Huber, S. (2013). Chapitre 4 : Credo européens entre Ouest et Est. Dans S. Huber (dir.), *Polyphonie sur l'identité de l'Europe communautaire : Aux origines d'un discours (1962-1973)*. Graduate Institute Publications. <https://books.openedition.org/iheid/767?lang=fr#bodyftn101>

Julliard, V. (2015). Les apports de la techno-sémiotique à l'analyse des controverses sur Twitter. *Hermès*, 73(3), 191-200. Doi : 10.3917/herm.073.0191

Krieg-Planque, A. (2010). La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, 134, 5-29. Doi : 10.3917/lis.134.0005

Lascoumes, P. et Le Galès, P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Paris, France : Presses de Sciences Po.

Laschi, G. (2018). « La base de notre politique, c'est la peur ». La peur et le début du processus de l'intégration européenne. Dans M. Belluati, P. Caraffini, L. Piccardo et R. Raus (dir.). *Peur et identité dans les discours européens*. *De Europa* 1(2). Doi : 10.13135/2611-853X/3277

Locquet, A. et Héritier, S. (2020). Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe. *Cybergeog: European Journal of Geography*. <http://journals.openedition.org/cybergeog/34986>.
Doi : 10.4000/cybergeog.34986

Michel, H. (2014). L'UE, contre ses publics... tout contre. Dans P. Aldrin, N. Hubé, C. Ollivier-Yaniv et J.-M. Utard (dir.) (p. 139-151), *Les médiations de l'Europe politique*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.

Monte, M., Oger, C. (2015). La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. *Mots*, 107, 5-18. doi.org/10.4000/mots.21847

Née, É. (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*. Paris, France : Presses universitaires de Rennes.

Nocetti, J. (2021). L'Europe reste-t-elle une « colonie numérique » des États-Unis ? *Politique étrangère*, 3, 51-63. Doi : 10.3917/pe.213.0051

Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. (2008). Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots*, 81, 63-77. Doi : 10.4000/mots.675

Paveau, M.-A. (2017). L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques. Paris, France : Hermann.

Pitron, G. (2019). *La guerre des métaux rares*. Paris, France : Les Liens qui Libèrent. Doi : 10.3917/rce.025.0212

Pullano, T. (2016). La production d'une opinion publique dans l'espace européen. Le cas du référendum grec de 2015. *Politique européenne* 54(4), 58-83. Doi : 10.3917/poeu.054.0058

Rennes, J. (2007). Analyser une controverse. De la science politique à l'étude argumentative. Dans S. Bonnafous et M. Temmar (dir.), *Analyse de discours et sciences humaines et sociales*. Paris, France : Ophrys, 91-107.

Roginsky, S. (2018). Les communicateurs de l'Europe : des acteurs frontières confrontés à l'hybridité professionnelle et organisationnelle. *Communication et professionnalisation*, 7, 50-75. Doi : 10.14428/rcompro.v7i1.18193

Roginsky, S. (2020). « La fabrique des publics de l'Europe ou l'entre-soi de la communication publique européenne ? ». *Communication & Organisation*, 57, 53-68. Doi : 10.4000/communicationorganisation.8733

Runavot, M.-C. (2019). Les arguments juridiques contemporains de l'intervention en guerre. Dans E. Cronier et B. Deruelle (dir.), *Argumenter en guerre* (p. 71-89). Lille, France : Septentrion.

Soubiale, N., Dupré, D. (2023). Durabilité environnementale et sobriété numérique à l'ère de la gouvernance territoriale. *Revue COSSI*. <https://revue-cossi.numerev.com/articles/revue-12/3097-durabilite-environnementale-et-sobriete-numerique-a-l-ere-de-la-gouvernance-territoriale>

Stockinger, P. (2017a). *Eléments théoriques et méthodologiques pour une expertise de sites web* (p. 133-158). Dans S. Rouquette(dir.), *Site internet : audit et stratégie*. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boek Supérieur.

Stockinger, P. (2017b). Semiotics of textscapes and cultures. *Semiotica*, 219, 543-561. doi:10.1515/sem-2017-0083

Stockinger, P. (2012). Analyse des contenus audiovisuels. Métalangage et modèle de description. Paris, France : Lavoisier.

Subrahmanyam, S. (2019). L'Europe devant le monde (p. 647-653). Dans E. François et T. Serrier (dir.), *Europa. Notre histoire*. Paris, France Flammarion, 647-653.

Thuillas, O. et Wiart, L. (2020). Une stratégie collective européenne : l'exemple d'EuroVoD dans la vidéo à la demande. *Communication et organisation*, 57, 69-83. Doi : 10.4000/communicationorganisation.8781

Trimithiotis, D. (2016). *La configuration des mythes sur l'Europe*. Paris, France : L'Harmattan.

Utard, J.-M. (2014). La construction d'un ordre du discours européen sur Internet. Dans P. Aldrin, N. Hubé, C. Ollivier-Yanis et J.-M. Utard, *Les médiations de l'Europe politique*. Strasbourg, France : Les Presses universitaires de Strasbourg, 322-338.